

TENNIS DE PAUDEX

Règlement



UTILISATION DU COURT ET DU CLUB HOUSE

- La souscription d'un abonnement de tennis est réservée uniquement aux habitants de Paudex, Lutry, Pully et Belmont.
- Seuls les joueurs affiliés au tennis de Paudex sont autorisés à utiliser le court.
- Le court est accessible de 08.00 à 22.00 toute l'année, si le temps le permet.
- L'accès au club house est possible toute l'année. Les vestiaires et la douche sont accessibles du 1^{er} avril au 31 octobre.
- La durée de jeu est d'une heure, les 10 dernières minutes sont consacrées à balayer le court, nettoyer les lignes blanches et libérer le terrain pour les utilisateurs suivants.
- Nous prions les utilisateurs de porter des baskets adaptées au revêtement synthétique des terrains de tennis.
- Les joueurs sont tenus de respecter la propreté du court, l'interdiction de fumer et de manger. Toute autre utilisation que celle directement liée à la pratique du tennis est formellement interdite.
- Eclairage : à l'activation de l'interrupteur manuel (à droite de la porte des vestiaires), la durée de l'éclairage est de 1h. Les lampadaires s'éteignent automatiquement à 22.00.
- Pour la promotion du sport, la commune de Paudex réserve 1h par semaine le court de tennis pour ses employé(e)s.
- La Municipalité de Paudex se réserve le droit de modifier le règlement en tout temps.

TENNIS DE PAUDEX

Règlement



RÉSERVATION DU COURT

- Les réservations du court s'effectuent au moyen de la plateforme en ligne : <https://ballejaune.com/club/tennisdepauDEX>
- Chaque abonné peut jouer 2 heures par semaine, au maximum 2 heures par jour non consécutives. Les réservations peuvent se faire maximum 14 jours à l'avance.
- Les noms des 2 joueurs ou de l'invité doivent être mentionnés dans la réservation en ligne.
- La réservation peut être annulée sur la plateforme jusqu'à 60 minutes avant l'heure de jeu (limitées à 2 par semaine).

INVITÉS

- Il est possible de jouer avec une personne non affiliée au prix de CHF 5.00 l'heure. Le total des invitations sera facturé au titulaire de l'abonnement une fois par année.

SANCTION

- Tout joueur ne respectant pas le règlement d'utilisation et de réservation du court n'aura plus accès à la plateforme de réservation. Aucun remboursement d'abonnement ne sera effectué.

